



## Une empreinte carbone réduite

### Construction & bas carbone

En France, le secteur du bâtiment représente à lui seul plus de 40 millions de m<sup>3</sup>\*\* de la consommation de béton prêt à l'emploi. Concernant l'empreinte carbone des matériaux de construction, il faut savoir que le béton représente entre 15 et 25% des émissions globales de CO<sub>2</sub> d'un bâtiment dans l'ensemble de son cycle de vie.

Conscients que les objectifs mondiaux en matière de lutte contre le changement climatique exigent des efforts plus importants et que le développement durable doit être au cœur de la construction, la nouvelle offre Vertua® permet d'obtenir une solution bas carbone pour tous vos besoins.

Pour diminuer l'impact sur le climat des bâtiments neufs, la nouvelle réglementation environnementale favorise entre autres des matériaux performants émettant peu de gaz à effet de serre. Le choix de matériaux de construction appropriés est donc un enjeu majeur pour les acteurs du BTP, à qui Cemex apporte une réponse efficace grâce à Vertua®.

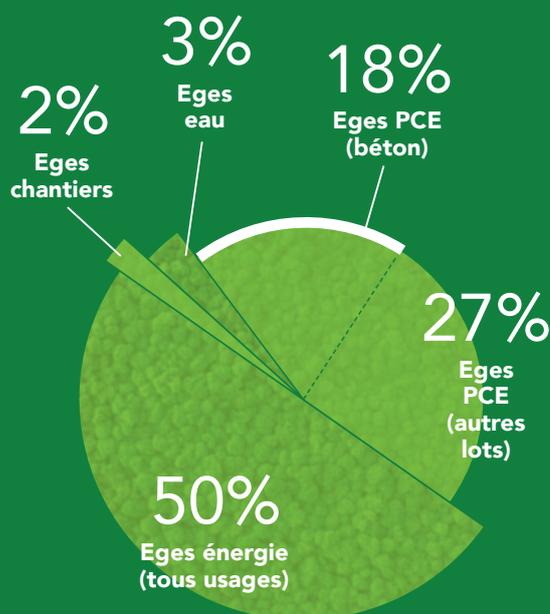
Notre volonté est d'apporter des réponses fiables aux concepteurs et bâtisseurs afin que les estimations en émissions de CO<sub>2</sub> eq/m<sup>2</sup> relatives au béton mis en œuvre dans leur ouvrage soient les plus précises possible.

### De la conception à la réalisation

C'est dans ce contexte, renforcée par la loi Energie Climat et l'objectif national de neutralité carbone pour 2050, que la nouvelle réglementation environnementale impose de :

- diminuer l'impact des bâtiments neufs en prenant en compte l'ensemble des émissions de CO<sub>2</sub> tout au long de leur cycle de vie (Analyse du Cycle de Vie),
- améliorer la performance de l'isolation,
- adapter la construction aux évolutions climatiques en introduisant un objectif de confort thermique estival.

Part des produits de construction et équipements (PCE) et du béton sur l'Impact Egés global du bâtiment



Référence : guide de recommandations et d'aide à la prescription établi par la filière BTP « Bétons et empreinte carbone des bâtiments ».

Cemex a donc développé des outils permettant d'optimiser les formulations et de définir avec précision les émissions de CO<sub>2</sub>. Au travers de recherche des matières premières adaptées, et d'un suivi drastique du transport intégrant dans son mode de calcul les distances réelles d'approvisionnement en matières premières, l'offre bas carbone Vertua® s'applique ainsi à une large gamme de bétons.



## De la conception du bâtiment à la conception du béton

Cemex vous accompagne dans le rappel de la réglementation et vous conseille sur les classes d'exposition : le bon béton au bon endroit.

Cemex vous informe du niveau de performance disponible en bétons bas carbone Vertua® en tenant compte avec exactitude de la position géographique de votre projet.

Cemex étudie selon vos objectifs, la solution globale (formulation et lieu de production) la plus performante pour produire le béton Vertua® alliant garantie structurelle et niveau bas carbone le plus bas\*.

\*Selon la faisabilité technique par rapport aux possibilités locales relatives à la nature et aux conditions d'approvisionnement en matières premières propices à la formulation d'un béton bas carbone.

**Notre centre de recherche Global R&D travaille à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans la composition de nos formules. En attendant d'atteindre la neutralité carbone dans le processus de production, grâce à notre partenariat avec Climate Impact Partners, les principaux experts en matière de neutralité carbone et de finance climatique et leur protocole CarbonNeutral®, nous proposons de rendre le béton CarbonNeutral®.**

### À noter

En fonction de la disponibilité locale des matières premières nécessaires à la formulation des solutions Vertua® Réduction de CO<sub>2</sub>, l'ensemble des 3 niveaux d'émissions (classic, plus et ultra) ne seront pas systématiquement disponibles.

Des aléas d'approvisionnement et/ou de transport de matières premières pourraient ponctuellement modifier les solutions Vertua® Réduction de CO<sub>2</sub>. L'offre Vertua® Réduction de CO<sub>2</sub>, peut faire l'objet de limitations d'emploi en période hivernale, compte tenu de l'allongement des temps de prise.

## L'accompagnement Cemex

**Cemex vous accompagne et vous conseille (maîtrises d'ouvrage, maîtrises d'œuvre, architectes, bureaux d'études, entreprises...) afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux, dès la phase de conception de votre projet.**

**Une équipe locale spécialisée reste à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.**

## L'offre Vertua® Réduction de CO<sub>2</sub>

L'offre se décline en 3 niveaux d'émissions de CO<sub>2</sub>, garantissant le bilan carbone des produits livrés sur chantier.

Les émissions de carbone du béton correspondent au cumul de toutes ses étapes de production, en incluant les distances d'approvisionnement et de transport des matières premières.

### 3 niveaux de réduction d'émissions de carbone



Exemple de niveaux de performance de bilan carbone pour un béton Vertua® C25/30 XF1

La qualification Réduction de CO<sub>2</sub> peut s'appliquer également à de nombreuses gammes existantes chez Cemex. Quel que soit votre besoin : béton autoplaçant, esthétique... Cemex vous accompagne pour vous offrir la solution bas carbone correspondante.

## Les avantages

- contribution à la réduction de l'impact carbone du bâtiment,
- mêmes atouts qu'un béton standard (technique maîtrisée, durabilité, structure, feu, acoustique, étanchéité à l'air...),
- possibilité d'atteindre la neutralité carbone grâce à la compensation,
- données certifiées (DEP), issues du logiciel de calcul BETie, pour le calcul des impacts carbone du bâtiment par le bureau d'études environnementales,
- identification claire et garantie du produit pour le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise,
- conseil et assistance : produits, données de calcul précises (dont distance kilométrage réel) et utilisation.